

DIPL ME D'UNIVERSIT 

ACCOMPAGNEMENT   LA PARENTALIT  2026

Accessible en formation continue



LE DIPL ME

Cr e en 2015   Angers et en 2024   Lyon et   Toulouse, le DU Accompagnement   la Parentalit  est un partenariat entre l'Universit  d'Angers, l'AFCCC, la F d ration Fran aise des Espaces de Rencontre Enfants-Parents (FFER) et des  coles de travail social   Toulouse.

Quel que soit son milieu social et culturel tout parent est confront    des difficult s  ducatives ou relationnelles   un moment.

L'accompagnement de la parentalit  s'inscrit dans les politiques de soutien   la parentalit  minist rielles et concerne les champs d'activit s du travail social, de la sant  et du secteur  ducatif et s'adresse aux parents en lien avec leurs enfants depuis la p rinalit  jusqu'  l' ge adulte de ceux-ci. De la cr ation des R seaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents en 1999   la cr ation de la Charte Nationale de soutien   la Parentalit  en 2022, la formation des professionnels est un enjeu majeur pour garantir la qualit  d'accompagnement des familles.

Le Dipl me d'Universit  Accompagnement   la parentalit  a pour but d'accompagner les professionnelles   l' laboration et   la mise en place d'un projet d'accompagnement parentalit , en leur permettant d'approfondir des connaissances dans ce domaine et en analysant la mise en  uvre de cet accompagnement aussi bien sur le plan m thodologique qu' thique.



LES OBJECTIFS

- Reconna tre et valoriser prioritairement les r les, le projet et les comp tences des parents
- Pouvoir proposer des interventions collectives ou individuelles, dans des lieux d di s, itin rants ou au domicile accessibles   toutes les familles
- D velopper une comp tence et une posture professionnelle d'accompagnement des parents
-  laborer un projet d'accompagnement   la parentalit 



LES PARTENAIRES

La FFER t te de r seau nationale pour les espaces de rencontre avec plus de 160 associations et  tablissements publics adh rents est aussi un organisme de formation reconnu par les professionnels et certifi  Qualiopi. Ses bureaux administratifs sont   Toulouse.

L'IFRASS et INKIPIT forment aux m tiers du social, du sanitaire et de l'encadrement au sein d'organisations apprenantes qui assurent avec succ s la formation d' tudiants et de professionnels comp tents et engag s.



LE PUBLIC VIS 

Professionnels et b n voles du secteur sanitaire, social et  ducatif notamment :

-  ducateur de jeunes enfants/ ducateur sp cialis /Assistant de service social
- Intervenant/accueillant en espace de rencontre enfant-parent
- Conseiller conjugal et familial/Conseiller en  conomie sociale et familiale
- M diateur familial
- Sage-femme/ Infirmi re-pu ricultrice
- Orthophoniste/Psychomotricien
- Psychologue
- M decin
- Juriste
- Intervenant en milieu scolaire (Professeur des  coles, CPE, infirmi re, assistante sociale ...)



LES PLUS DE LA FORMATION

- Une  quipe de formateur-trices exp riment e
- Un accompagnement au plus pr s de vos projets, avec des apports th oriques et pratiques, des analyses des pratiques et un r seau ancr  sur le territoire r gional
- Une Universit  reconnue pour son travail sur la Parentalit  et des partenaires locaux de qualit 

Inscriptions :

du.formation@ffer.org
09 87 70 46 38
06 73 33 73 94

Lieu de formation :

Inkipit
3 av du G n ral De Crouette
31100 TOULOUSE

Responsable de formation Toulouse :

Emmanuelle MORA L
du.formation@ffer.org

Sites :

www.univ-angers.fr
www.afccc.fr
www.ffer.org
www.inkipit.org



CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'une licence en sciences sociales et humaines (sociologie, psychologie, sciences de l'éducation) ou d'un diplôme de niveau 6 en travail social ou éducatif, dans le champ médico-social ou sanitaire équivalent
- Avoir une expérience professionnelle significative (salariée ou bénévole) dans le champ de la famille et de la parentalité.



PROGRAMME

Module 1

Les enjeux de l'accompagnement à la parentalité

7h en distanciel
asynchrone

Présentiel : 10,5h et 3,5h
analyse des pratiques
professionnelles
22 et 23 janvier 2026

Module 2

Les processus en jeu dans le devenir parent

7h en distanciel
asynchrone

Présentiel : 10,5h et 3,5h
analyse des pratiques
professionnelles
nées en présentiel
19 et 20 février 2026

Module 3

Les processus en jeu en situation de séparation et/ou de conflits conjugaux

7h en distanciel
asynchrone

Présentiel : 10,5h et 3,5h
analyse des pratiques
professionnelles
19 et 20 mars 2026

Module 4

Les processus en jeu en situation de handicap -

7h en distanciel
asynchrone

Présentiel : 10,5h et 3,5h
analyse des pratiques
professionnelles
16 et 17 avril 2026

Module 5

Conduite de projet en matière d'accompagnement à la parentalité et implication personnelle

7h en distanciel
asynchrone

Présentiel : 10,5h et 3,5h
analyse des pratiques
professionnelles
10 et 11 septembre 2026

Module 6

Pratiques professionnelles face à des parents en difficultés sociales ou psychiques

7h en distanciel
asynchrone

Présentiel : 10,5h et 3,5h
analyse des pratiques
professionnelles
8 et 9 octobre 2026

Module 7

Pratiques professionnelles face à des parents d'adolescents et face à des configurations familiales complexes

7h en distanciel
asynchrone

Présentiel : 10,5h et 3,5h
analyse des pratiques
professionnelles
5 et 6 novembre 2026

Module 8

Pratiques professionnelles innovantes et construction de projets -

7h en distanciel

Présentiel : 14h
17 et 18 décembre 2026



INFORMATIONS PRATIQUES

Organisation de la formation :

- Durée : 205 heures de formation dont 56h en distanciel, 112 h en présentiel, 35h de stage et 2h de tutorat. Prévoir au moins 80 heures de travail personnel complémentaire.
- Intervenants : enseignants en psychologie, sociologie, droit, histoire et des professionnels issus de champs de compétences spécifiques à chaque module.

Validation :

- Dossier thématique écrit en rapport avec le projet et préprojet écrit à l'issue des quatre premiers modules. Ces deux écrits valident la première partie et permettent la poursuite de la formation (modules 5 à 8)
- En fin de formation, présentation orale devant un jury et rapport écrit de l'élaboration du projet d'accompagnement à la parentalité

Modalités pratiques :

- **Demandes d'inscription** : mail avec CV, LM, attestations diplôme et emploi à : du.formation@ffer.org ou sur le site de l'Université d'Angers du 4 mai au 4 juillet et du 1er septembre au 15 octobre 2025.
- **Nombre de stagiaires** : entre 18 et 21 personnes
- **Coût de la formation** : 3400 € (+ 178€ droits d'inscription universitaire 2025/2026)
- **Coût du module** : 460 € par module : possibilité de s'inscrire aux 4 modules 1 à 4. Les modules 5 à 8 ne peuvent être suivis indépendamment de la formation complète.

Cette formation n'est pas éligible au CPF